



Formulaire de parrainage d'un nouveau stagiaire

Votre enfant a fait un stage en 2018 et/ou en 2019 ? Cette possibilité d'obtenir des bons de réduction à valoir sur un stage 2020 est pour vous ! Si vous parrainez un ou plusieurs jeunes qui n'ont jamais eu la chance de faire un stage à Jeunesse et Marine, vous obtiendrez un **bon de réduction de 20€ par enfant parrainé** à faire valoir sur le prix d'un stage 2020 pour votre/vos enfants ou votre filleul (l'enfant parrainé).

Le parrainage ne fonctionne pas entre membres d'une même famille ou d'une famille recomposée.

Nom, prénom, adresse du parrain :

	Je parraine l'enfant (nom et prénom)	Habitant (adresse)	Inscrit au stage (Code ou intitulé et dates)	J'obtiens un bon de réduction de	Je l'affecte	
					À mon filleul	À mon enfant
1				20.00 €		
2				20.00 €		
3				20.00 €		
4				20.00 €		
5				20.00 €		
6				20.00 €		
7				20.00 €		
8				20.00 €		
9				20.00 €		
10				20.00 €		

Ce formulaire est à retourner complété à Jeunesse et Marine 9 rue de la Véga 75012 Paris.